



EN LIGNE

ACADEMY

NORMES DU TRAVAIL

ACADÉMIE DES PRINCIPES ET DROITS FONDAMENTAUX AU TRAVAIL

4 – 29 OCTOBRE 2021

 4 SEMAINES, 72 HEURES

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

CONTEXTE

En plus des pertes tragiques en vies humaines et des dommages causés à la santé humaine et aux communautés, la pandémie du COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur le monde du travail. Elle a conduit à une augmentation du chômage, du sous-emploi et de l'inactivité ; des pertes de revenus des travailleurs et des entreprises, en particulier dans les secteurs les plus touchés ; fermetures et faillites d'entreprises, en particulier pour les micro, petites et moyennes entreprises ; perturbations des filières ; l'informalité et l'insécurité du travail et des revenus ; les nouveaux défis en matière de santé, de sécurité et de droits au travail ; et exacerbation de la pauvreté et des inégalités économiques et sociales. En plus des fondamentaux, cette deuxième édition de l'Académie des principes et droits fondamentaux au travail sera axée sur les bonnes pratiques au moment où nous visons une reprise centrée sur l'humain face à la crise du COVID-19.

PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE

Les praticiens du monde entier se rencontreront pendant quatre (4) semaines pour écouter leurs pairs, améliorer leur compréhension des problèmes et partager leurs propres récits sur la façon d'assurer la réalisation des principes et droits fondamentaux au travail dans la nouvelle normalité post-COVID.

L'académie proposera jusqu'à 48 sessions virtuelles, dont des cours magistraux et des sessions optionnelles sur les thèmes suivants, proposés avec interprétation simultanée dans un maximum de trois (3) langues au choix (arabe, anglais, français, espagnol ou russe) : l'avenir du travail, entreprises et lieux de travail durables, des données aux politiques, de l'innovation à l'action et reconstruire en mieux - une réponse durable et centrée sur l'humain au COVID.

QUI PARTICIPE À CETTE ACADÉMIE ?

Un événement mondial réunissant les représentants des gouvernements, des organisations de travailleurs et d'employeurs, d'autres praticiens concernés, notamment la société civile, la famille des Nations Unies et des experts engagés dans la promotion et la réalisation des principes et droits fondamentaux au travail.

QUELS SUJETS CETTE ACADÉMIE ABORDE-T-ELLE ?

Cette académie mettra en lumière les pratiques conventionnelles ainsi que les nouvelles pratiques émergentes qui soutiennent la réalisation des principes et droits fondamentaux au travail à une époque de profonde transformation politique, économique et sociale.

- L'avenir du travail : Le COVID-19 a eu un impact sur les lieux de travail et les modalités de travail
- Entreprises et lieux de travail durables : meilleures pratiques, stratégies et outils
- Des données à la politique d'un monde pré-COVID-19 à la nouvelle normalité post-COVID-19
- De l'innovation à l'action : plaidoyer, partenariats et solutions technologiques
- Reconstruire en mieux : une réponse durable et centrée sur l'humain au COVID-19.

¿QUÉ APRENDERÉ?

Les participants assistent à des sessions plénières et à des ateliers facultatifs pour discuter et apprendre aux côtés de leurs pairs.

- Droits au travail : stratégies de gestion des lieux de travail et des modalités de travail touchés par le COVID-19
- Solutions et innovations axées sur les enseignements tirés du terrain
- Tendances émergentes concernant les effets du COVID-19 tirées de la base de connaissances sur les droits fondamentaux au travail
- Tirer parti du plaidoyer, des partenariats et de la technologie pour aller plus loin, plus vite.

QUE VAIS-JE POUVOIR FAIRE ?

- Redynamiser les efforts de lutte contre les violations croissantes des droits fondamentaux résultant de la pandémie, en mettant particulièrement l'accent sur l'élimination du travail des enfants et du travail forcé ;
- Promouvoir un programme de transformation pour l'égalité, la diversité et l'inclusion visant à éliminer la violence et le harcèlement dans le monde du travail et la discrimination pour tous les motifs ;
- Promouvoir la conformité, la protection du travail et l'inclusion dans les lieux de travail et les modalités de travail touchés par le COVID ;
- Plaider en faveur d'un environnement propice à l'innovation, à la croissance de la productivité et aux entreprises durables, y compris les micro, petites et moyennes entreprises ;
- Utiliser le dialogue social pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de reprise, et renforcer la capacité des organisations d'employeurs et de travailleurs à soutenir leurs membres dans la reprise ;
- Tirer parti des données pour définir des politiques et des actions dans la nouvelle normalité post-COVID-19 ;
- S'engager dans des cadres de partenariat pour développer des stratégies inclusives, durables et résilientes.

POURQUOI DEVRAIS-JE M'INSCRIRE ?

Le Centre de Turin est connu pour ses méthodes d'apprentissage non conventionnelles et très efficaces.

- **Des spécialistes en la matière** du monde entier partagent leur point de vue sur les questions relatives aux droits au travail.
- **L'interprétation simultanée** dans un maximum de cinq (5) langues (arabe, anglais, français, russe et espagnol) est disponible pour les sessions plénières à tour de rôle et selon la demande.
- **Une série d'ateliers** est disponible ; les participants peuvent choisir d'y assister selon leurs préférences individuelles (langue, calendrier, sujets).

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

ENGAGEZ-VOUS NUMÉRIQUEMENT

Engagez-vous auprès de vos pairs et des experts des droits au travail, virtuellement, via votre ordinateur, tablette ou smartphone, où que vous soyez.

APPRENEZ ENSEMBLE

Partagez vos récits et, en collaboration avec vos pairs, contribuez à la création de connaissances collectives.

APPRENEZ DES AUTRES

Tirez parti des expériences mondiales sur les lieux de travail et les modalités de travail touchés par le COVID grâce au réseautage et au partage des pratiques

PRIX

1 400 euros

COMMENT POSTULER

<https://oarf2.itcilo.org/STF/A9713893/fr>

Délai d'envoi des dossiers de candidature : **27 septembre 2021**

Pour plus d'informations : fundamentalsacademy@itcilo.org

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Normes internationales du travail, droits au travail et égalité des genres (ILSGEN)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

T +39 011 693 6600
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9713898